

PRIMAIRE D'ETANCHEITE LIQUIDE (PEL)

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Produit prêt à l'emploi, liquide, sablé, formant, après durcissement, une étanchéité conforme au D.T.U.
- Le PEL est un des seuls produits du marché réunissant les caractéristiques des systèmes de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) et des systèmes d'étanchéité liquides (SEL).
- Le PEL est un produit composé de résines acryliques et de silices.
- La structure siliceuse permet d'améliorer considérablement l'adhérence du Béton Décoratif sur le support.

DOMAINES D'APPLICATION

- Permet de réaliser une véritable étanchéité, conforme au D.T.U., préalable à l'application de nos bétons décoratifs : « Béton Taloché », « Enduit Béton Coloré » ou « Pure Minéral Béton » lorsqu'ils sont utilisés pour la réalisation d'éléments tels que douche, vasque, baignoire (zones en immersion régulière).
- Intérieur
- Applicable sur la plupart des supports : béton, béton cellulaire, mortier, plâtre, plaque de plâtre cartonnée, carrelage et faïence, panneaux dérivés de bois...

OUTILS NECESSAIRES

Outils nécessaires : Brosse carrée ou rouleau, pinceau, ciseaux, malaxeur...

PREPARATION DU SUPPORT & PRIMAIRE

- La surface doit être dépoussiérée, propre, saine et débarrassée des parties non adhérentes. Il est indispensable qu'elle soit exempte de traces d'huile, de graisses, de laitance, produit de cure etc. ...
- La surface doit présenter un aspect fin et régulier afin d'assurer la qualité et la continuité du revêtement (éventuellement, poncer les aspérités, procéder à la réparation des trous ...)
- Dans le cas d'un support neuf à base de ciment, le support doit être âgé au moins de 28 jours et avoir une cohésion superficielle minimum de 1 MPa.
- En cas de surface carrelée, bien nettoyer la surface (et rincer) afin d'éliminer toute trace de savon, graisse et autre produit...

PREPARATION DU MELANGE

Homogénéiser le produit à la main ou avec un malaxeur électrique.

MISE EN ŒUVRE

- Température d'application : 6 à 35°C et la température du support doit être supérieure à celle du point de rosée (condensation).
- Le PEL ne doit pas être appliqué sur support gelé ou s'il risque de geler dans les 24 heures.
- Le PEL ne doit pas être employé en plein soleil, par forte chaleur ou par vent desséchant.
- Appliquer le P.E.L. en deux couches, l'épaisseur du revêtement final devra être de 0.4mm.
- Attendre 20 à 30 min de séchage entre ces deux couches.
- Il est fortement conseillé d'insérer une bande de renfort (nous consulter) dans les angles, sur les fissures rebouchées Pour cela, maroufler la bande dans la 1ère couche fraîche.

SECHAGE FINAL ET RECOUVREMENT

- Durcissement 30 minutes environ après la 2ème couche suivant la température et l'hygrométrie.
- S'assurer que le film a durci sur l'ensemble de la surface avant recouvrement.

RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

- Consommation : de 0.2 kg (surface lisse) à 0.5 kg (surface rugueuse) par m².
- Respecter les consommations recommandées pour obtenir suffisamment de résistance.

Format : (rendement selon support)

Support	Quantités en Kg par m ² fini	Rendement par format (en m ² fini)
Carrelage	0.250kg	1kg : 4m ² 2.5kg : 10m ² 5kg : 20m ² 10kg : 40m ²
Mortier, Plaque de plâtre, Carreaux de ciment, Béton cellulaire, Enduit, Chapes	0.500kg	1kg : 2m ² 2.5kg : 5m ² 5kg : 10m ² 10kg : 20m ²

- Les produits se conservent 1 an en emballage d'origine. Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

ASTUCES :

Pour le calcul de produit à appliquer, 'raisonner à l'envers' : il est difficile de juger de l'épaisseur déposée de produit.

Il est en revanche plus simple de se fixer une quantité de produit à consommer pour la surface à couvrir

PRODUITS ASSOCIES

Béton taloché - Enduit Béton Coloré / Pure Minéral Béton
Bandes de renfort.

RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

- Consulter la version la plus récente de cette fiche technique (voir site internet). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.
- Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas de strict respect du mode d'emploi du produit lui-même, mais aussi de ceux des éventuels primaires et produits de finition ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.
- Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.
- Les couleurs & aspects figurant sur nos nuanciers sont indicatifs et ne peuvent pas être considérés comme contractuels. Il en est de même pour les panneaux présentés en magasin. Dans la limite du possible, il est préférable d'utiliser des lots identiques. Ces produits ont en effet un rendu final nuancé qui peut aussi varier en fonction conditions d'application (geste de l'opérateur, température etc.).

SECURITE / PRECAUTIONS

H301: Toxique en cas d'ingestion

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317: Peut provoquer une allergie cutanée

H411: Toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques

H330: Mortel par inhalation



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit Mercadier respecte l'environnement. Cette réglementation impose que les produits de la construction et de décoration doivent être munis d'une étiquette indiquant de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).

* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).